

# 60<sup>e</sup> CONGRÈS de l'AQTr

Du 27 au 29 avril 2026  
Centre de congrès de Saint-Hyacinthe



## FOIRE AUX QUESTIONS

Cher·ère·s membres de l'industrie,

Veuillez trouver dans ce document toutes les informations utiles pour le 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr.

**QUAND** | Du lundi 27 avril (8 h) au mercredi 29 avril (12 h)

**OÙ** | Centre de congrès de Saint-Hyacinthe, 1325 Rue Daniel - Johnson O, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8S4

### INSCRIPTIONS

Q

Si je ne choisis pas le forfait 3 jours, puis-je changer de journée par la suite ?

**NON**, il n'est pas possible d'interchanger les journées, car les tarifs sont différents d'une journée à l'autre. Pour tout remboursement, veuillez écrire à [congres@aqtr.com](mailto:congres@aqtr.com).

Je souhaite inscrire plusieurs personnes de mon organisation en même temps, est-ce possible ?

**OUI**, il est possible d'acheter des billets pour plusieurs personnes. Il vous suffit d'attribuer un billet à chaque personne, qui recevra ensuite un courriel de confirmation.

### PLATEFORME D'INSCRIPTION | Cliquez [ici](#) pour retrouver la procédure d'inscription

Q

Où dois-je m'inscrire ?

Vous devez faire votre inscription sur le **Site Web de l'AQTr** en cliquant sur *Billetterie membre* ou *Billetterie non-membre* et en suivant les étapes d'inscription.

Pourquoi dois-je remplir un formulaire sur la plateforme PairConnex avec toutes mes informations ?

Le formulaire permet de connaître vos allergies alimentaires et d'avoir toutes les informations nécessaires pour vous mettre en contact avec les autres participant·e·s du 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr. Il vous permet surtout de créer votre espace participante.

Je suis étudiant·e et j'aimerais m'inscrire au 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr. Quels sont les frais pour les étudiant·e·s ?

Les étudiant·e·s sont invité·e·s à participer aux conférences sans frais. Une adresse courriel provenant de l'université est nécessaire pour confirmer votre statut étudiant·e. Les repas sont à vos frais et doivent être pris à l'extérieur du Centre de congrès.

R

## ACTIVITÉS

Q

Est-ce que les déjeuners-causeries sont inclus dans mon forfait (3 jours ou une journée) ?

➔ **OUI**, ces activités sont incluses dans le forfait 3 jours et dans le forfait de la journée que vous aurez sélectionnée.

Je suis inscrite le lundi, mais j'aimerais assister au déjeuners-causerie du mardi. Est-ce possible ?

➔ **OUI**, les frais sont de 300 \$. Vous pourrez acheter cette activité séparément via la plateforme. Il est aussi possible d'acheter une visibilité avec l'achat d'une table complète. Pour les détails, veuillez écrire à [congres@aqtr.com](mailto:congres@aqtr.com).

## CONFÉRENCIER·ÈRE·S | PROGRAMMATION

Q

Je souhaite déposer une conférence. Est-ce trop tard pour le faire ?

➔ La date limite pour déposer une conférence est le 16 décembre 2025. Une fois cette date passée, nous vous invitons à communiquer avec Gabriel Ménard pour vérifier si des places se sont libérées au [gmenard@aqtr.com](mailto:gmenard@aqtr.com)

J'ai une question concernant ma présentation lors du 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr, à qui dois-je m'adresser ?

➔ Pour toute information relative aux sessions techniques, veuillez contacter Gabriel Ménard au [gmenard@aqtr.com](mailto:gmenard@aqtr.com)

Je veux changer mon jour/heure de passage.

➔ Pour tout changement de jour ou d'heure, veuillez communiquer avec Gabriel Ménard au [gmenard@aqtr.com](mailto:gmenard@aqtr.com). Notez qu'**AUCUN** changement à l'horaire **ne sera accepté** 10 jours ouvrables avant le début du 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr

Une ou plusieurs personnes viendront présenter avec moi. Doivent-elles s'inscrire ?

➔ Tous·tes les conférencier·ère·s doivent s'inscrire pour donner une conférence. Un rabais de 35% est applicable à l'inscription.

Je ne peux plus présenter le jour J. Un·e collègue me remplacera. Est-ce possible ?

➔ **OUI**, si vous avez un empêchement la journée même de votre conférence, il est de votre responsabilité de trouver un·e remplaçant·e. Veuillez aviser Gabriel Ménard au [gmenard@aqtr.com](mailto:gmenard@aqtr.com) de tout changement à la programmation.

R

## GRANDS PRIX D'EXCELLENCE

Q

J'ai une question concernant ma candidature aux Grands Prix d'Excellence, à qui dois-je m'adresser ?

Pour toute information relative à la soirée des Grands Prix d'Excellence, veuillez contacter Gabriel Ménard au [gmenard@aqtr.com](mailto:gmenard@aqtr.com)

Est-ce que je dois payer pour assister à la remise des Grands Prix d'Excellence ?

Cette activité est incluse dans le forfait 3 jours et le forfait du mardi. Il est également possible d'acheter l'activité à la carte au prix de 150 \$ (si vous ne participez pas au 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr).

Je suis finaliste pour la remise des Grands Prix d'Excellence. Est-ce que je dois m'inscrire au 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr ?

L'inscription pour la soirée des Grands Prix d'Excellence est obligatoire. Si vous avez déjà un billet pour le 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr, la soirée de remise des prix y est incluse. Sinon, vous devez vous procurer un billet pour cette soirée.

## HÉBERGEMENT | TRANSPORT

Quelle est la date limite pour réserver une chambre pour la durée du 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr ?

L'AQTr a une entente avec l'hôtel Sheraton Saint-Hyacinthe (1315 Rue Daniel - Johnson O, Saint-Hyacinthe, QC J2S 8S4) Pour réserver, les participant-e-s devront utiliser **ce lien**.

La date limite de réservation pour profiter de l'entente avec l'AQTr est le 6 avril 2026. Après cette date, aucune réservation ne sera garantie.

Est-ce que l'AQTr peut réserver mon hébergement pour moi ?

**NON**, il est de la responsabilité des participant-e-s et des conférencier-ère-s de réserver leur hébergement.

## PARTENARIATS | SALON DES EXPOSANTS

Je désire devenir partenaire ou réserver un kiosque. Comment dois-je procéder ?

J'ai une question sur ma visibilité pendant le 60<sup>e</sup> Congrès de l'AQTr. Je voudrais savoir quand est prévue ma conférence commanditée.

Je voudrais avoir le plan du Salon des exposants.

Pour toute information relative à un kiosque ou un partenariat, contactez Martijn Kentie :

**Martijn Kentie**  
Responsable des partenariats et commandites  
B | 514 523-6444 #455  
C | 514 244-1355  
[mkentie@aqtr.com](mailto:mkentie@aqtr.com)

R